

Les Amis de Port-Cros AAPC
Villa Magali
4 Avenue Edith Wharton
83400 HYERES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
du 19 mars 2022

Le 19 Mars 2022 à 10h30 les membres de l'Association des Amis de Port-Cros (AAPC) se sont réunis au restaurant La Pergola à La Capte Hyères, en Assemblée Générale Annuelle sur convocation de leur Présidente Marie Véron.

Une feuille d'émargement a été établie, dûment émargée par les membres présents ou mandatés représentant **79** adhérents.  **NRV.** 

L'Assemblée peut donc valablement délibérer, conformément aux Articles VII et XII des statuts.

L'Assemblée est présidée par Marie Véron, Présidente de l'Association. Elle est assistée d'un secrétaire de séance, François de Cabarrus, Secrétaire Général de l'Association et de la Trésorière, Laurette Alario.

L'ordre du jour est rappelé par la Présidente :

- Présentation du Bureau de l'AAPC
- Renouvellement du mandat de la Trésorière
- Compte rendu d'activités de l'exercice 2021
- Compte rendu financier du 1^{er} avril au 31 décembre 2021
- Présentation du calendrier d'activités pour 2022
- Rappel du budget prévisionnel 2022 voté lors de la précédente AG du 24 septembre 2021
- Questions diverses

La Présidente a rappelé que L'Association fête ses 10 ans cette année et remercie l'ensemble des adhérents pour leur fidèle présence.

Après échanges, il a été proposé aux votes ce qui suit :

1 . Composition du bureau de l'AAPC

- Marie Véron, mandat jusqu'à l'AG 2023
- Matthias Desmarais, mandat jusqu'à l'AG 2023
- François de Cabarrus, Secrétaire, mandat jusqu'à l'AG 2023
- Laurette Alario, trésorière, mandat jusqu'à cette AG
- Sylvie Desmarais, secrétaire administrative et financière, mandat jusqu'à l'AG 2023

Cette résolution est adoptée à **l'unanimité.**

 

2 . Renouvellement du mandat de la Trésorière

Madame Laurette ALARIO se représente en tant que Trésorière pour un mandat de 3 ans.
L'Assemblée remercie Mme Alario pour son implication et approuve le renouvellement de son mandat jusqu'à la prochaine AG 2025
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3 . Compte rendu d'activités de l'exercice 2021

Marie Véron commente ces actions.

Sans vote

cette résolution est approuvée à l'unanimité.

4 . Compte rendu financier du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021

Il est rappelé que lors de la précédente Assemblée du 24 septembre 2021 une modification des statuts a été approuvée à l'unanimité afin de positionner les résultats financiers sur une année calendaire dès 2022.

De ce fait les comptes qui vous sont présentés ne portent que sur 9 mois d'activités.

Ces résultats font apparaître un déficit de 1 895,11 €, étant donné que la subvention de la Mairie d'un montant de 4 000 € a été enregistré sur le précédent bilan financier (1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021).

L'Assemblée Générale approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 à l'unanimité.

5 . Présentation du calendrier d'activités pour 2022

Commenté par Marie Véron.

L'Assemblée approuve ce calendrier prévisionnel à l'unanimité

6 . Rappel du budget prévisionnel 2022

Le budget est établi sur une année calendaire, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Sans vote

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la Présidente lève la séance à 12 heures.

Marie Véron

*Marie R.
Véron*

François de Cabarrus

[Signature]

Laurette Alario

[Signature]